

Devine combien d'hirondelles sont nos voisins ?

Vous connaissez une colonie d'hirondelles de fenêtre ? Vous observez des hirondelles près de chez vous ? Des martinets survolent votre quartier ? Participez chaque année en juin à l'opération « Devine combien d'hirondelles sont nos voisins ? ». Nul besoin d'être un grand ornithologue. Les données rassemblées à cette occasion permettront de suivre l'évolution des populations de ces oiseaux passionnants. Vous trouverez toute l'information nécessaire sur le site : www.natagora.be/hirondelles

Incitez votre commune à protéger les hirondelles

De nombreuses communes se sont déjà engagées en faveur des hirondelles : campagnes d'information, pose de planchettes par les ouvriers communaux, distribution et installation de nids artificiels...

N'hésitez pas à inciter vos responsables communaux à suivre ces bons exemples.

Une rubrique, truffée de conseils pratiques, leur est d'ailleurs consacrée sur le site de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie :

www.uvcw.be/hirondelles



Le GT Hirondelles d'Aves-Natagora

Le GTH (Groupe de Travail Hirondelles d'Aves-Natagora) s'est fixé pour objectif la protection des hirondelles partout en Belgique francophone.

Coordonnées de votre correspondant local :

.....
.....
.....

Pour toute information supplémentaire :

Envoyez-nous vos questions par email et nous vous répondrons rapidement : hirondelles@aves.be

Aves – rue Fusch, 3 – 4000 Liège
Tél : 04 / 250 95 90 - www.aves.be/hirondelles

Natagora – rue du Wisconsin, 3 – 5000 Namur
Tél 081 / 830 570 - www.natagora.be

*Aidez la nature,
rejoignez Natagora !*

Vente de nichoirs pour hirondelles

Boutique verte de Natagora

boutique-verte@natagora.be - tél. : 04 / 250 95 90
www.boutique-verte.be



Aves constitue le pôle ornithologique de Natagora. Les observations d'oiseaux effectuées par les ornithologues sont récoltées, analysées et font l'objet de publications (articles, Atlas...). Des études spécialisées sont aussi réalisées par le réseau des ornithologues amateurs et des professionnels afin, par exemple, de mieux connaître l'évolution des populations de nos oiseaux au fil du temps.



Avec le soutien de la **RÉGION WALLONNE**



Je protège les HIRONDELLES et vous ?



J.-M. Ponclet

Imprimé sur papier 100 % recyclé | Éditeur responsable : Charles Carels - Avenue de Grunne, 12 - 1970 Wezembeek-Oppem

 **natagora**
la nature avec vous



J.-M. Poncelet

Dos noir et ventre blanc, l'élégante Hirondelle de fenêtre possède une queue assez courte et fourchue. Elle se différencie facilement de l'Hirondelle rustique et du Martinet noir par la tache blanche de son croupion (le bas du dos). Elle maçonne un nid en pisé sous les corniches et les balcons des bâtiments.

Des oiseaux menacés... d'expulsion !

L'hirondelle de fenêtre est en déclin dans de nombreux pays européens depuis la fin du 20^{ème} siècle. Parmi les menaces, la destruction des nids n'est pas la moindre. Salissure de façades et trottoirs, craintes et mésinformations poussent de nombreuses personnes à détruire les nids, solution aussi radicale qu'illégale.



E. Cotonne

Les planchettes de protection

La solution aux salissures est pourtant toute simple : il suffit de fixer, 50 cm en dessous du nid des hirondelles, une planchette qui recueillera les fientes. Il est conseillé de laisser un bon centimètre entre la planchette et le mur afin d'éviter la construction de nouveaux nids sous la planchette.

De la boue en suffisance

Les hirondelles ont besoin de boue pour maçonner leur nid. En cas de sécheresse, la construction des nids peut-être fortement retardée, voire totalement empêchée. Ce problème est d'autant plus aigu en zone urbanisée.

La solution : installer un « bac à boue ». Un simple cadre en bois, recouvert d'une bâche imperméable sur laquelle on mélangera de la terre argileuse à de l'eau. On veillera à placer le bac à boue dans un endroit bien dégagé (pour éviter la prédation par les chats). Et il ne faudra pas oublier d'y rajouter régulièrement de l'eau.

Que faire en cas de travaux sur une façade colonisée par des hirondelles ?

De tels travaux peuvent être fatals pour une colonie d'hirondelles. Voici quelques conseils pour éviter le pire :

- Réaliser les travaux en dehors de la période de nidification qui s'étend d'avril à septembre.
- Eviter une peinture trop lisse qui empêcherait les nouveaux nids de bien adhérer.
- Au cas où, malgré toutes les précautions prises, des nids seraient endommagés durant les travaux, nous conseillons le placement de nids artificiels. Ceux-ci favoriseront la réinstallation des hirondelles au printemps suivant

De tels travaux constituent néanmoins une bonne occasion pour placer des planchettes de protection sous les nids.

Puis-je attirer des hirondelles chez moi en plaçant des nids artificiels ?

La réponse est oui ...mais.

En fait, placer des nids artificiels sous sa corniche n'est jamais une garantie d'attirer des hirondelles. Le succès semble dépendre de 3 paramètres principaux :

- il faut qu'il y ait déjà des hirondelles de fenêtre nichant à moins de 300 mètres de chez vous. Si ce n'est pas le cas, une seule solution : les attirer en diffusant leur chant aux abords des nids (nous consulter pour plus d'infos à ce sujet).
- il faut placer les nids à minimum 4 mètres de hauteur sous un débordement d'au moins 35 cm.
- l'espace devant le nid doit être bien dégagé : surtout pas d'arbre – pas de plante grimpante sur la façade.

Sécurité avant tout !

Accrocher planchettes ou nichoirs, perché en haut d'une échelle, ne s'improvise pas. La cause des hirondelles ne doit pas vous inciter à prendre des risques inutiles! En cas de besoin, faites-vous aider par des professionnels du bâtiment ou le service technique de votre commune.



Anne-Catherine Heuse